



Monsieur Jean-Noël Barrot
Ministre délégué chargé de la Transition
numérique et des Télécommunications
139 rue de Bercy,
75012 Paris

Paris, le Paris, le 27 juillet 2023

Monsieur le Ministre,

Depuis sa création en 2021, la « Belle Alliance », collectif réunissant les associations d'élus des collectivités locales et leurs groupements, est engagée en faveur de l'inclusion numérique et la lutte contre l'illectronisme. Ainsi, en novembre 2022, nous avons accueilli l'installation du Conseil national de la refondation numérique avec beaucoup d'enthousiasme, ayant l'assurance que l'inclusion numérique en était une des grandes priorités. Tout au long de la concertation, nous nous sommes pleinement mobilisés à vos côtés pour la co-construction de la nouvelle feuille de route de la stratégie nationale d'inclusion numérique « France numérique ensemble » (FNE).

Nous vous remercions de votre mobilisation et votre écoute qui ont permis d'aboutir à la définition d'objectifs très ambitieux et d'établir les bases d'une coordination locale de l'inclusion numérique plus efficiente au plus proche du citoyen. À ce titre, les collectivités et leurs partenaires occupent une place majeure pour limiter les risques de perte des droits des publics fragilisés.

Néanmoins, la définition d'une nouvelle stratégie d'inclusion numérique n'a de sens que si des moyens suffisants et pérennes sont engagés pour accompagner les 13 millions de Français qui demeurent éloignés du numérique aujourd'hui. Afin de ne pas ralentir ou pire décourager le déploiement des politiques sur le terrain, une attention toute particulière doit être portée aux financements des feuilles de routes locales d'inclusion numérique.

En ce sens, le rapport final « Gouvernance, finances et modèles économiques » présenté le 28 février 2023 dans le cadre du CNR ne semble pas avoir trouvé sa traduction concrète dans la feuille de route FNE. En effet cette dernière ne précise pas les engagements financiers de l'État pour la pérennisation des dispositifs d'inclusion numérique ni les montants relatifs à l'engagement n°2. Pour mémoire, le rapport estimait à au moins 100 millions d'euros par an les moyens nécessaires à un programme budgétaire dédié à l'inclusion numérique. Un montant qui, a minima, maintiendrait les dispositifs existants, encore insuffisants. Pour répondre correctement aux besoins d'accompagnement et de formations auprès de l'ensemble des publics touchés par l'illectronisme, nous estimons qu'il faudrait doubler cette enveloppe (200M€ par an).

En particulier, l'objectif d'accompagner 8 millions de français à l'acquisition de compétences numériques de base repose sur le financement dans la durée des 4000 conseillers numériques recrutés à l'appui du plan France relance (200 M€ mobilisés sur 2020-2023) mais aussi sur la diversité des initiatives des collectivités en matière d'identification des publics fragiles, des démarches "d'aller-vers" et de médiation numériques. Deux leviers pour lesquels aucune ligne budgétaire n'est encore prévue pour 2024, ni au-delà.

Aussi nous paraît-il indispensable, pour donner toute leur portée aux ambitions du CNR Numérique, que les financements nécessaires soient suffisamment provisionnés dans la durée et que les engagements de l'État soient clairement affichés, alors que débutent les discussions préparatoires au projet de loi de finances pour 2024. C'est pourquoi nous vous interpellons collectivement ainsi que la Première Ministre sur ce point.

Les collectivités locales et leurs groupements comptent sur une clarification des engagements financiers de l'État pour maintenir et développer leurs actions, essentielles pour garantir l'accès aux droits les plus fondamentaux et réduire la fracture numérique entre les citoyens.

La France ne saurait devenir la première nation numérique d'Europe sans d'importants moyens à la hauteur de ses objectifs.

Vous remerciant pour l'attention que vous voudrez prêter à cette demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

David Lisnard
Président de l'AMF

Michel Fournier
Président de l'AMRF

Christophe Bouillon
Président de l'APVF

Patrick Chaize
Président de l'AVICCA

François Sauvadet
Président de Départements de France

Xavier Pintat
Président de la FNCCR

Johanna Rolland,
Présidente de France urbaine

Sébastien Martin
Président des Intercommunalités de France

Franckie Trichet
Président des Interconnectés

Constance Nebbula
Présidente d'OpenDataFrance

Carole Delga
Présidente de Régions de France

Gilles Leproust
Président de l'association des Maires Ville et Banlieue de France

Gil Avérous
Président de Villes de France